



Marine BRENIER
Députée des Alpes-Maritimes

Nice, jeudi 31 mars 2022,
A l'attention de Monsieur Olivier Véran,
Ministre des solidarités et de la santé,

Monsieur le Ministre,

Je souhaite vous interpeller sur la situation inquiétante de plusieurs enfants âgés de 1 à 18 ans, ayant consommé des produits de la marque Buitoni, depuis le début du mois de janvier 2022.

Suite à la consommation de pizzas de la gamme « Fraich Up » de ladite marque, 75 cas d'intoxication alimentaire grave ont été détectés et ce, partout sur notre territoire. 2 enfants sont déjà décédés et une dizaine d'autres ont été hospitalisés dans un état critique. Certains sont dans le coma depuis plusieurs semaines.

Si le groupe Nestlé, détenteur de la marque Buitoni, a retiré les produits du marché par précaution, ce dernier a nié tout lien entre ses produits et ces cas, dans l'attente des résultats des autorités de santé, de répression des fraudes et Santé Publique France.

Ce mercredi 30 mars, Santé Publique France a justement publié son rapport, établissant ainsi un lien avéré entre les cas d'intoxication et le contenu des produits. La bactérie E. Coli serait à l'origine de leurs états, bactérie déclenchant normalement peu d'infection et ne résistant pas à une cuisson supérieure à 70°C.

Si une enquête plus approfondie doit donc être faite sur cette bactérie, il semble invraisemblable que les analyses aient pu mettre autant de temps à être réalisées. Le premier cas ayant été établi janvier, il aura fallu trois mois, pour une seule des autorités saisie, pour présenter un premier rapport. Cela soulève de nombreuses inquiétudes.

De plus, et c'est principalement le souhait de nombreux des parents concernés, il est indispensable de revoir les procédures scientifiques et celles des contrôles à priori des produits. Cette situation ne peut se reproduire, quand on sait qu'à titre d'exemple, Nestlé vend en France un produit Buitoni toutes les deux secondes.

C'est la santé de nos enfants, mais aussi de nos concitoyens qui est en jeu.

Ainsi Monsieur le Ministre, je souhaite donc comprendre comment l'urgence sanitaire de la situation a pu être autant freinée par le délai de publication des résultats et ce que comptent faire votre Ministère et les autorités de santé pour améliorer le contrôle et la surveillance de ces produits.

Je vous remercie sincèrement de l'attention que vous porterez à cette inquiétante affaire.

Je vous adresse, Monsieur le Ministre, mes plus sincères

salutations.

Marine BRENIER

Députée des Alpes-Maritimes